

CARTE RELIGIEUSE DES XIX^e ET XX^e SIECLES

De 1801 à 1822, date de la restauration du diocèse de Tulle, les trois départements sont regroupés en un seul diocèse. L'insuffisance du recrutement sacerdotal se fait sentir et un certain nombre d'anciennes paroisses devenues communes n'ont pas de prêtre à demeure. Cette insuffisance est encore nette à la fin de la Monarchie de juillet. Durant le Second Empire et le début de la III^e République, une tentative assez vigoureuse de rechristianisation est effectuée ; un recrutement sacerdotal plus large permet de pourvoir la presque-totalité des communes sans prêtre. A la veille de la loi de Séparation, l'insuffisance du nombre des vocations fait de nouveau sentir ses effets et l'implantation du clergé séculier est moins dense que trente ans auparavant. En 1934, la situation s'affirme dramatique, le corps sacerdotal est extrêmement vieilli. Au cours du XIX^e siècle, très peu de paroisses ont été créées dans les villes ; l'Église ne semble pas s'être, ici, rapidement adaptée aux transformations démographiques. Il faut souligner la faiblesse de l'implantation du culte protestant dans la région. Deux exceptions cependant : le centre de la Basse-Marche qui connut un intense effort d'évangélisation à la fin de la Monarchie de juillet et au début de la Seconde République et les régions les plus isolées de la montagne où certains fidèles, de ne pouvoir obtenir de prêtres catholiques, firent appel, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, à des pasteurs réformés. Les cartes permettent d'établir une géographie religieuse de la région : en effet, il apparaît nettement que la densité sacerdotale et le nombre des vocations sont particulièrement importants dans la montagne, les plateaux de Combraille, la Xaintrie et le

sud du bassin de Brive. Dans les zones septentrionales et occidentales du Limousin (mis à part le nord de la Basse-Marche), la situation se présente beaucoup moins favorablement pour l'Église. L'implantation des congrégations, essentiellement des congrégations féminines, est, il est vrai, assez différente sans qu'on puisse pour autant en tirer de conclusions très nettes.